



Un service gratuit de garde d'enfants à domicile pour les familles

Vous bénéficiez de la Bourse Spectacle ? Vous êtes adhérents d'une Maison de Quartier ? Profitez du service gratuit de garde d'enfant de l'Agence des Temps de Grand Poitiers pour assister aux spectacles ou participer aux activités de votre maison de quartier.

Quelles conditions?

Il faut obligatoirement être bénéficiaire de la Bourse Spectacles ou adhérent d'une Maison de Quartier. Les conditions de ressources pour bénéficier de ce service sont alors identiques à celles demandées pour les ayants droits de la Bourse Spectacles (pour les familles le Quotient Familial (QF) doit être inférieur à 500 euros).

Comment fonctionne le service?

Vous décidez d'aller à un spectacle de la Bourse Spectacles ou de participer à une réunion organisée par votre Maison de Quartier, une baby-sitter se déplace à votre domicile et s'occupe de vos enfants le temps nécessaire.

Pour joindre une baby-sitter, il vous suffit de lui téléphoner. Après la garde d'enfant-s, vous devrez remplir l'imprimé que la baby-sitter vous présentera et vous devrez l'accompagner du justificatif (talon du billet de spectacle ou attestation de la maison de quartier).

Attention : vous ne pouvez bénéficier du service qu'un maximum de 5 fois durant une période fixée du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012. Toutefois, un budget spécifique étant alloué à cette opération, lorsque celui-ci sera épuisé, le service sera clos et vous en serez avisé-e.

Qui sont les baby-sitters ? (liste au verso)

Des étudiantes recrutées par l'Agence des Temps, la Direction des Ressources Humaines de Grand Poitiers et l'association de gardes d'enfants Temps-DEM, sur des critères stricts : être âgé(e) d'au moins 18 ans et avoir une expérience dans l'animation ou la garde des enfants,

Des professionnelles de la petite enfance, salariées de Temps-DEM.

Qui est responsable de ce service ?

C'est l'Agence des Temps de Grand Poitiers qui prend en charge la rémunération des baby-sitters, vous n'avez rien à régler.

Liste des baby-sitters

Isabelle AIT-SAID 06 71 61 26 58

Marine BOUHASSOUN 06 50 78 79 60

**Des salariées de l'association Temps-DEM
(appelez l'association au 05 49 39 21 86 et mentionnez qu'il s'agit d'une
demande de garde d'enfants gratuite « Agence des Temps »)**